

Laïcité en bibliothèque - Site de Grenoble

Lundi 21 janvier 2019 - Mardi 22 janvier 2019

en salle n° 112 - campus de Saint Martin d'Hères

le lundi 21 de 9h30 à 16h30 et le mardi 22 de 9h à 16h

Durée 12 heures sur 2 jours

Objectifs

Apporter des éléments de clarifications théoriques et pratiques autour des faits religieux et de la laïcité pour :

- mieux comprendre comment aborder les questions religieuses avec le public
- mieux comprendre le cadre des lois sur la laïcité, et ses applications concrètes pour les agents des bibliothèques
- construire des repères communs pour gérer les situations.

Publics Personnel des bibliothèques des collectivités territoriales Personnel des bibliothèques universitaires et des services documentaires de l'enseignement supérieur

Contenu

Lundi 21 janvier

- Apports généraux sur les faits religieux (les grandes religions, athéisme/agnosticisme, distinction entre l'origine et l'appartenance religieuse)
- Les différences entre croire et savoir
- Les dimensions du religieux, le cultuel et le culturel
- Déconstruire nos représentations
- Mises en situation

Mardi 22 janvier

- La Laïcité : historique et cadre légal
- Focus sur l'application du principe de neutralité en bibliothèque
- Réflexion sur les collections à proposer au public
- Cas pratiques

Intervenant [BUISSON Floriane](#)

[MICOUD Nicolas](#)

Responsable pédagogique [NGUYEN Odile](#)

Secrétariat pédagogique [JOLY Stéphanie](#)

Date limite d'inscription Mercredi 16 janvier 2019

Coût

Stage pris en charge par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (Drac Auvergne-Rhône-Alpes), gratuit pour le personnel des collectivités territoriales

Stage pris en charge par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'innovation (MESRI), gratuit pour le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche - 0€ / forfait

Lieu UGA - Bâtiment Simone Veil 1300 RUE DES RÉSIDENCES 279 38400 ST MARTIN D'HÈRES

Source URL: <http://mediat.univ-grenoble-alpes.fr/node/713>